

LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE

L'obtention du permis de conduire est, aujourd'hui, un outil d'intégration social et professionnel indispensable pour la majorité des jeunes dans notre société.

Au-delà de la notion de plaisir à travers la conduite, l'utilisation d'un véhicule est indispensable à la vie moderne et demande un savoir faire et un savoir être.

ROULER EN SECURITE EST UNE NECESSITE POUR TOUS.

L'objectif des CFM est d'amener les candidats vers la réussite au permis, mais aussi et surtout vers une vie de conducteur basée sur le respect des règles et le respect d'autrui. L'éducation routière n'est que le prolongement de l'éducation. Elle doit être prise au sérieux. Elle demande des compétences, des efforts, de l'observation, de la maîtrise, du respect, du partage sans lesquelles il est impossible d'évoluer dans le monde qui nous entoure.

LES EVALUATIONS DES PROGRES.

Vous disposez d'un livret d'apprentissage qui permet de sectoriser vos acquis ou vos problèmes que cela soit à travers vos cours pratiques et théoriques, votre évaluation de départ, vos évaluations de synthèses, vos bilans de compétences... Parmi les quatre niveaux de compétences, la plupart des compétences doivent être validées et donc acquises afin de se présenter aux examens dans de bonnes conditions.

TOUT SAVOIR SUR LES EXAMENS PRATIQUES DU PERMIS DE CONDUIRE.

Cette épreuve est réalisé par un expert, un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Ce dernier se base sur des textes de loi ainsi que sur des instructions fixant le cadre de cet examen. C'est un bilan de compétence final permettant de valider vos acquis. Il vous appartient de démontrer que vous appliquez non seulement les règles, mais aussi que vous maîtriser votre véhicule et votre environnement et surtout prouver que vous avez saisi l'intérêt de la finalité de la sécurité routière, à savoir, tout faire pour éviter l'accident.

CRITERES & PROCEDURES: Pour cela, vous effectuerez un parcours complet (agglomération, route, autoroute), vous devrez suivre un itinéraire afin de prouver votre autonomie, vous effectuerez deux manœuvres, des vérifications techniques (intérieur et extérieur) et sécuritaires. Vous appliquerez les règles du code de la route. Vous aurez dans la mesure du possible et sans aller à l'encontre de la sécurité, une conduite responsable en terme d'économie de carburant et de rejets de CO2. Vous ferez preuve de courtoisie envers les usagers, surtout les plus vulnérables (enfants, personnes âgées) et envers les plus fragiles (piétons, deux roues).